

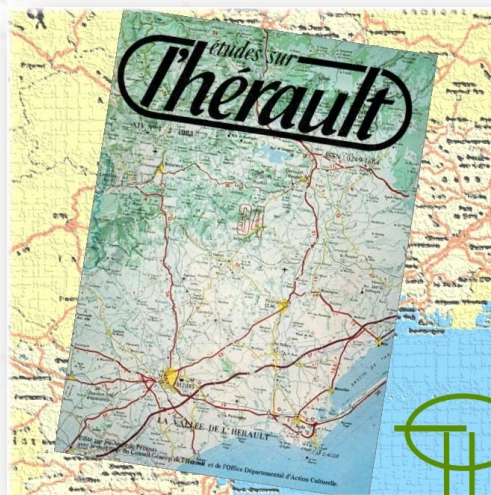
Article : Quelques aspects économiques de la vallée de l'Hérault



Auteur (s) : Pierre CHABRAN

Nombre de pages : 8

Année de parution : 1983



QUELQUES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

par Pierre CHABRAN

La vallée de l'Hérault traverse le Languedoc-Roussillon dans le sens nord-sud, s'étendant de la montagne vers la mer sur dix cantons Ganges, Saint Martin-de-Londres, Lodève, Aniane, Gignac, Clermont l'Hérault, Montagnac, Pézenas, Florensac et Agde. Un tel espace ne peut recouvrir que des réalités différentes. Le relief est beaucoup plus accidenté dans la moitié nord de la zone où les hauteurs sont de 600 à 800 mètres (périphérie du Lodévois, Pic Saint-Baudille) et la pluviométrie est plus forte (plus de 1000 millimètres/an), alors que l'autre partie peut être assimilée à une plaine qui s'ouvre sur le littoral. Une meilleure desserte routière dans la partie sud de la zone facilite les migrations alternantes entre le domicile et le lieu de travail à l'intérieur de la Vallée, mais aussi avec les trois principales villes du département : Montpellier, Béziers et Sète, accentuant ainsi le dynamisme de la zone.

Ces quelques remarques illustrent dès le départ l'hétérogénéité du milieu ; de plus à une partie sud plus peuplée et plus dynamique s'oppose le reste de la zone, étant beaucoup plus statique. Un aménagement de l'espace de vaste envergure va s'effectuer dans la Vallée de l'Hérault. Cette action suppose une connaissance approfondie du milieu préalable à toute intervention. Connaissance du contenu à la date d'intervention, afin de choisir les paramètres sur lesquels porteront les diverses actions d'une part, et connaissance de la dynamique de ce contenu afin de déterminer l'intensité des actions et d'en apprécier leur impact d'autre part.

Dans cet espace où coexistent des réalités différentes, nous avons compilé l'information et nous proposons dans les lignes qui suivent d'analyser l'évolution des caractéristiques économiques importantes. Nous n'insisterons pas sur les aspects démographiques traités dans un article de ce numéro nous retiendrons seulement que la croissance observée entre 1975 et 1982 est plus induite qu'autonome. Nous allons illustrer ceci par l'étude des secteurs d'activité.

I - L'AGRICULTURE : UNE FORTE PRÉSENCE ET UNE TRANSFORMATION LIMITÉE.

Selon l'I.N.S.E.E., l'agriculture occupe en 1975, 7 856 personnes soit 26 % des actifs de notre zone (29 % des actifs départementaux). Seulement 25 communes (sur 103) ont moins de 30 % d'actifs agricoles entre 1968 et

1975 l'agriculture occupe encore une place importante en terme d'emploi. En corrélation avec la baisse des effectifs, nous observons une régression du nombre des exploitations agricoles : 18 % d'entre elles ont disparu entre 1970 et 1979. Ce sont surtout des micro-exploitations (inférieures à 2 hectares) qui ont disparu, mais elles représentaient à cette dernière date 45,2 % de l'ensemble des exploitations. Cette situation s'explique par la forte pratique de la viticulture à temps partiel. En 1970, un peu plus du tiers des chefs d'exploitations se consacrent exclusivement à l'agriculture, ils sont à peine 30 % en 1979. Ceci tend à montrer que les exploitants cherchent dans une activité extérieure un complément de revenus.

A - La mise en place d'un élevage extensif.

La superficie agricole utilisée a moins régressé dans la Vallée de l'Hérault que dans l'ensemble du département ; ceci est dû à d'importants travaux de déboisement effectués à l'intérieur du triangle Lodève-Aniane-Ganges, augmentant ainsi la superficie agricole utilisée au profit de la superficie toujours en herbe. Dans les cantons du nord de la vallée, cette affectation du sol couvre plus des deux tiers de l'espace agricole et favorise ainsi les parcours de pâturage.

L'élevage est orienté essentiellement vers les ovins et les caprins qui totalisent respectivement 12 946 et 3 612 têtes en 1979, soit une augmentation de 4 % pour les premiers et 180 % pour les seconds par rapport au troupeau de 1970. Cette spéculation, consommatrice d'espace, est moins rémunératrice qu'un élevage intensif de gros bétail mais c'est certainement celle qui valorise le mieux l'agriculture de cette région. Ailleurs un élevage plus diffus existe, mais il est essentiellement destiné à l'autoconsommation.

B - Le maintien de la vigne

La vigne est omniprésente dans la Vallée de l'Hérault ; seules les communes des Soubergues gangeoises et des garrigues n'ont pas une vocation viticole. Cette culture est plus développée d'Aniane à Bessan, dans les communes proches des rives de l'Hérault, où elle occupe au moins 86 % de la superficie agricole utilisée. La vigne a régressé de 4 479 hectares entre 1970 et 1979, soit une baisse de 9 %, mais ce recul statistique est surtout marqué dans le nord, dans les communes où le terroir est peu apte à cette culture. Par contre dans les cantons viticoles, le recul de la vigne a

été moindre que celui de la superficie agricole utilisée certaines communes ont même intensifié cette culture, et nous observons un maintien relatif de la viticulture sinon une augmentation du degré de spécialisation.

Au niveau de la production, les rendements moyens dans la vallée sont toujours inférieurs à ceux du département. Pour les années 1970 et 1979 où la récolte a été considérée comme supérieure à la moyenne, les rendements dans la vallée ont été respectivement de 62,6 hectolitres/hectare et 70,3 hectolitres/hectare contre 67,8 hectolitres/hectare et 84,8 hectolitres/hectare au niveau départemental. Entre les deux dates, malgré la croissance observée, l'écart s'est accentué, ce qui dénote la volonté d'améliorer la qualité du produit. Cette volonté s'illustre également à travers l'évolution de l'encépagement. Comme celui du département, il s'harmonise essentiellement autour du carignan et de l'aramon, qui occupent plus de la moitié du vignoble. Cependant leur poids relatif est moindre dans la vallée, où d'autres variétés quantitativement moins importantes sont mieux représentées. Six variétés ont accru leur présence entre 1970 et 1979 : les carignan, cinsault, grenache, alicante, ugni et surtout la catégorie « autres améliorateurs » qui tout en représentant 1,5 % du vignoble sont passés de 25 hectares à plus de 600 hectares entre les deux dates. Cette préférence marquée pour des cépages moins productifs mais donnant un degré alcoolique plus élevé est la preuve de la volonté délibérée d'aller dans le sens de l'amélioration de la qualité. Malgré cela, 7 600 hectares d'aramon et 1 100 hectares d'hybrides représentent encore 21 % du vignoble de la vallée ces cépages à fort rendement risquent de freiner la mise en place de la politique de qualité.

Le vignoble de table de la Vallée de l'Hérault représente 70 % du vignoble de table héraultais il diminue d'année en année, a perdu 26 % de sa superficie entre 1970 et 1980. Seuls Alphonse Lavallée et Muscat de Hambourg ont légèrement accru leur importance, tous les autres cépages régressent. En 1979 servant et chasselas occupent 81 % de ces surfaces.

Corrélativement à la mise en place d'une politique de qualité, le souhait de maîtriser l'offre en vin s'illustre par la présence de sept groupements de producteurs au sein de la vallée. La nature pérenne de la culture de la vigne freine localement la reconversion culturelle, et la volonté de certains producteurs de mettre en place une politique de qualité, aboutit à un maintien relatif de cette culture. Cependant ces évolutions ne semblent plus aller dans le sens d'une amélioration des revenus.

C - Des revenus agricoles en régression

Entre 1974 et 1978 les revenus fiscaux agricoles ont régressé de 13 % dans le sud viticole, de 19 % dans la région viticole et d'élevage, et de 34 % dans la zone

d'élevage (d'Aniane à Ganges). Pour la même période en France, ils augmentaient de 71 %. Cette catégorie de revenus imposables est la seule qui va à contrecourant de la tendance générale, et la baisse est d'autant plus marquée dans les zones où l'élevage constitue la spéculation dominante. L'évolution de cet indicateur indique la perte de vitesse du secteur agricole. La baisse du revenu permet de mieux comprendre l'élimination des exploitations marginales, la forte pratique de l'agriculture à temps partiel et même l'abandon de cette agriculture à temps partiel jugée trop peu rémunératrice par certains. La régression du nombre des exploitations concerne essentiellement les petites exploitations, certains exploitants pallient cette baisse de revenus en pratiquant une autre activité, mais cette catégorie d'exploitation accuse une plus forte régression que les exploitations à temps complet. Malgré cette évolution, la pratique de l'agriculture à temps partiel concerne en 1979, dans la Vallée de l'Hérault, plus des deux-tiers des chefs d'exploitations ces double-actifs sont beaucoup plus nombreux dans la zone viticole que dans la zone d'élevage.

D - La faible diversification des cultures

Malgré la régression de la vigne et des vergers et l'augmentation de la superficie toujours en herbe et des terres labourables, aucun bouleversement n'est apparu dans l'affectation de la superficie agricole utilisée. En 1979, comme en 1970, la vigne et la superficie toujours en herbe occupent 90 % de l'espace agricole. Pour l'ensemble de la vallée, la faible importance des autres spéculations est due à la mauvaise maîtrise de l'eau car les aptitudes pédologiques sont nombreuses. Une diversification culturelle limitée existe dans quelques exploitations irriguées de la moyenne vallée, les vergers et les semences présentent le plus grand dynamisme sans atteindre cependant des surfaces importantes. Actuellement la petite taille des exploitations et les difficultés d'irrigation gênent considérablement la diversification culturelle.

E - Vers une mécanisation accrue

Au cours du temps, la machine se substitue à l'homme. Entre 1970 et 1979 le parc à tracteurs a augmenté en nombre et en puissance au détriment d'un matériel de cylindrée moindre. On observe également un accroissement du parc de machines spécialisées. L'appel au machinisme a libéré une partie de la main-d'œuvre permanente mais aussi de la main-d'œuvre occasionnelle, à laquelle on fait appel seulement pour la récolte. A part les cantons de Gignac et Montagnac, où il existe une plus grande diversification culturelle, l'appel à ce type de main-d'œuvre a légèrement augmenté mais d'une façon générale il a régressé de 5 % entre 1970 et 1979.

F - L'agriculture, un secteur en régression

La conjugaison des observations faites ci-dessus nous permet de schématiser l'évolution du secteur agricole. Seul l'emploi accru du machinisme va dans le sens d'une intensification de l'activité. Tous les autres indicateurs convergent dans le sens d'une perte de vitesse du secteur. Dans l'arrière pays, un système d'élevage extensif se met en place. Lors des dernières décennies, l'exode a fortement sévi et a libéré des terres, plus récemment d'importants travaux de défrichement ont été entrepris. Les agriculteurs en place ont saisi cette opportunité en développant un système de production extensif où le coefficient de capital à l'hectare est moins important que pour les cultures pérennes ou l'élevage sans sol. Ce système, beaucoup moins rentable que l'élevage intensif, se met en place dans les zones moins favorisées où les agriculteurs, la plupart du temps sans successeurs, réalisent pour améliorer leurs revenus les investissements les plus facilement réalisables sans modifier le système de production.

Dans les communes viticoles, la pratique de l'agriculture à temps partiel permet de pallier l'insuffisance des revenus procurés par des exploitations trop petites. De nombreux agriculteurs à temps complet deviennent agriculteurs à titre principal, une activité annexe leur permettant un maintien de leur pouvoir d'achat. La régression du nombre des exploitants à titre secondaire dénote un moindre intérêt porté à la viticulture.

Ces évolutions révèlent une même chose : les agriculteurs sont bloqués dans un raisonnement à court terme ; la forte majorité d'entre eux est proche de prendre la retraite et n'a pas d'héritier intéressé par la profession ils ne sont donc pas enclins à entreprendre des modifications structurelles dont les résultats ne sont perceptibles qu'à long terme.

L'agriculture se présente comme un secteur en mutation qui hésite entre l'extensification et l'intensification des cultures. L'extensification est déjà amorcée dans les régions d'élevage mais les premiers signes s'observent également dans la zone viticole où de nombreux propriétaires conservent leur patrimoine foncier, en se dégageant d'une production intensive et développent des activités non agricoles. La baisse de la superficie agricole utilisée en vigne illustre le souhait de certains viticulteurs de réduire leur dépendance vis-à-vis de ce secteur. L'intensification concerne seulement des agriculteurs plus jeunes, plus dynamiques dont les propriétés sont plus importantes ou qui prévoient une augmentation de leur patrimoine. Pour l'instant seules quelques exploitations des cantons de Gignac et Montagnac intensifient leurs spéculations. Cette deuxième évolution qui va à contre-courant de la tendance générale revêt une ampleur très limitée. L'agriculture ne joue plus le rôle moteur et structurant qui lui était dévolu depuis la fin du XVIII^e siècle. Les activités d'amont et d'aval dont elle est dépendante ont échappé au commerce local et appartiennent à de grandes firmes nationales ou multinationales. La régression de l'agriculture risque fort

de vider les communes de leurs forces vives et de leur donner l'aspect de « villages fantômes » des régions d'élevage, où restent seulement une poignée de personnes.

II - LES SECTEURS SECONDAIRE ET TERTIAIRE : UN ÉQUILIBRE STRUCTUREL ET SPATIAL

Le département de l'Hérault est faiblement industrialisé (27 % des actifs sont dans le secteur secondaire, contre 38,5 % en France) et, malgré « l'excroissance » du secteur tertiaire, 1 000 Héraultais ne trouvent à leur service que 198 personnes (contre 204 au niveau national). À ces faiblesses structurelles vient s'ajouter une répartition spatiale originale 43 % des emplois secondaires et 60 % des emplois tertiaires du département se concentrent en 1975 dans l'ensemble formé par les trois villes de Montpellier, Béziers et Sète.

A - Un secteur industriel archaïque

Avec 32 % de sa population active employée dans le secteur secondaire, la Vallée de l'Hérault se présente comme une « zone industrielle ». Plus industrialisée que l'ensemble du département et le Languedoc-Roussillon mais moins que la France où ce secteur occupe respectivement 27 %, 29 % et 38,5 % des actifs.

La Vallée de l'Hérault avec plus de la moitié des emplois du textile départemental détient le quasi-monopole de l'activité. Sa participation est également importante dans les minerais et métaux non ferreux (31 % des actifs départementaux), l'automobile (28 %) et l'industrie du cuir (20 %). Cette description à l'avantage de la zone d'étude reste quand même très relative

- Les secteurs où la Vallée de l'Hérault a un poids important ne sont pas les secteurs de pointe de l'industrie héraultaise.
- En excluant le Bâtiment et Travaux Publics, trois secteurs industriels : les industries agro-alimentaires, l'industrie textile et l'industrie mécanique, cumulent près des deux-tiers des actifs secondaires de la Vallée de l'Hérault.

Cette forte présence dans des activités moins dynamiques au niveau départemental, d'une part, et la relative concentration de l'emploi industriel dans un faible nombre de secteurs d'activités, d'autre part, limitent fortement la dynamique générée par le secondaire. De plus, la répartition géographique des industries crée un déséquilibre à l'intérieur de la vallée. L'industrie se concentre dans trois zones : le sud de la vallée, Lodève et Ganges. Le sud, de Pézenas à Agde, zone plus urbanisée que le reste de la vallée présente une plus grande diversification des activités et un plus grand nombre d'établissements industriels. Cette diversité, même si elle est le fait dans la plupart des cas de P.M.E. ou de P.M.I. assure à cette partie de la vallée une certaine assise quant à son développement et lui confère un caractère de terre d'accueil. À l'opposé se trouve la zone gangeoise spécialisée dans le secteur textile. Après avoir eu un passé glorieux, ce secteur, aujourd'hui fortement

conurrencé par les fibres synthétiques et la production internationale, se trouve dans l'incapacité d'assurer son avenir. Secteur économique vacillant depuis des décennies, le textile induit une dynamique à la baisse : cette partie de la vallée est une terre d'exode. Cette industrie renaît constamment de ses cendres mais sa capacité à vitaliser le nord de la vallée est très restreinte et ne concerne qu'un faible nombre de communes. Le Lodévois a également eu dans le passé une intense activité dans le textile. Ce secteur n'y occupe plus, à l'heure actuelle, qu'une faible place. D'autres activités sont venues s'implanter mais, à l'image de Ganges, la fonction industrielle de cette zone était, toute proportion gardée, plus importante au XIX^e siècle que ce qu'elle l'est aujourd'hui. La dynamique du Lodévois est tout de même plus rassurante que celle de Ganges car les diverses activités industrielles en présence, même si elles n'ont pas une très grande capacité d'entraînement, ont tout de même dynamisé les petites communes environnantes qui ont vu leur démographie s'accroître entre 1968 et 1975.

L'industrie de la Vallée de l'Hérault est la résultante d'actions conjuguées de P.M.E. et P.M.I. Tous secteurs confondus et en retenant seulement les unités à partir de 10 salariés, 80 % des établissements ont moins de 50 salariés et 11 % ont plus de 100 salariés. La capacité du secteur industriel à structurer la zone reste donc limitée.

À l'industrie du sud de la vallée, intégrée dans la zone urbaine et dont le rôle structurant n'est pas à négliger, s'oppose une industrie de piémont, héritée du passé, sur le déclin, et dont l'importance actuelle ne laisse pas toujours présager d'un futur souriant.

III - UN TERTIAIRE DE MONDE RURAL

Le secteur tertiaire occupe 42 % de la population active de la Vallée alors que cette proportion s'élève à 60 %, en 1975, pour l'ensemble du département. Malgré la croissance observée depuis 1968, elle enregistre encore un certain retard.

Bien qu'il existe un minimum de services dans chaque commune, le secteur tertiaire se concentre essentiellement dans les zones plus urbanisées et plus industrialisées. Son développement va de pair avec la croissance économique. Nous devons différencier au niveau communal le tertiaire actif qui travaille sur place du tertiaire résidentiel qui pratique quotidiennement des migrations alternantes. Cette distinction permet d'expliquer la croissance récente de la population dans des communes qui étaient frappées de longue date par l'exode. C'est, entre autres, le cas de la partie nord-est de la Vallée de l'Hérault qui profite, par le biais de la fonction résidentielle, de l'expansion de Montpellier. La répartition cantonale du secteur tertiaire montre qu'aucun canton de la Vallée de l'Hérault n'atteint la répartition départementale :

100 résidents de la vallée ont moins de personnes à leur service qu'une même nombre d'Héraultais. La qualité du service est donc moindre et ceci s'amplifie d'autant plus que l'on remonte la vallée.

Une analyse poste par poste du secteur accentuerait cette « sous-tertiairisation » observée ici au niveau global. Seuls les postes « service de l'État » et « collectivités locales » offrent une meilleure qualité de service qu'au niveau national. Les services publics et préfectoraux sont relativement plus importants que les services privés. Cette situation répond autant à la nécessité de services publics qu'au souhait de contrebalancer le déficit en emplois industriels par la création d'emplois publics. En retenant seulement les établissements d'au moins 10 salariés, nous avons recensé 130 établissements prestataires de services dont 115 emploient moins de 50 salariés. Ce sont essentiellement des établissements publics situés dans les chefs-lieux de cantons. Malgré cela, seule la commune de Clermont-l'Hérault propose un service global d'une qualité supérieure, les autres chefs-lieux de cantons sont toujours en-dessous de la répartition départementale.

Cette faiblesse du secteur tertiaire confère à l'ensemble de la zone un caractère typique du monde rural sous équipement et dépendance vis-à-vis de l'extérieur, peu en harmonie avec le tertiaire du XX^e siècle. À la faiblesse du secteur secondaire vient donc s'ajouter celle du secteur tertiaire. Ces deux secteurs sont dans nos sociétés modernes des éléments structurants qui agencent les forces vives d'une région. Quotidiennement un flux de main-d'œuvre se déplace vers ces établissements, diffusant ainsi la croissance au-delà des communes d'implantation. Le faible développement de ces secteurs limite considérablement la croissance et les résidents actifs de la Vallée de l'Hérault vont s'orienter vers l'extérieur dans la recherche d'un emploi.

A - L'influence de l'extérieur : une fonction résidentielle importante

La Vallée de l'Hérault est le siège d'intenses migrations : le quart de la population active déclare quitter quotidiennement sa commune de résidence pour se rendre sur son lieu de travail.

Nous avons découpé la Vallée de l'Hérault en trois sous-zones

- la Basse Vallée cantons d'Agde, Florensac, Pézenas ;
- la Moyenne Vallée : cantons de Montagnac, Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève ;
- la Haute vallée : cantons d'Aniane, Saint-Martin-de-Londres, Ganges.

Pour chacune d'entre elles, nous avons établi un bilan des migrations alternantes selon sept postes.

LES MIGRATIONS ALTERNANTES DANS LA VALLÉE DE L'HÉRAULT EN 1975

Unité : nombre de personnes

I.N.S.E.E. R.G.P. 1975

Arrivés à	Départ de	Basse Vallée	Moyenne Vallée	Haute Vallée
Sous-zone		1 315	1 500	607
Reste de la vallée		130	476	77
Montpellier		205	633	546
Béziers		448	124	6
Sète		205	64	5
Reste du département		144	111	31
Hors département		284	252	347
Total		2 731	3 160	1 619
	Arrivée à	Basse Vallée	Moyenne Vallée	Haute Vallée
Départ de				
Sous-zone		1 315	1 500	607
Reste de la vallée		272	309	102
Montpellier.....		109	151	77
Béziers		447	47	3
Sète		215	24	2
Reste du département.....		354	122	37
Hors département.....		151	117	137
Total.....		2 863	2 270	965
Solde migratoire quotidien		+ 132	- 890	- 653

Ces tableaux permettent quatre observations :

- la majorité des échanges s'effectue à l'intérieur de chaque zone ;
- les relations entre sous-zones sont très faibles ;
- les relations avec l'extérieur sont intenses ;
- seule la Basse Vallée a un solde migratoire quotidien positif.

La croissance secrétée par une sous-zone profite plus à la sous-zone elle-même et à l'extérieur de la vallée que ce qu'elle profite au reste de la vallée. La croissance, par le biais des migrations alternantes, se diffuse « latéralement » et non « verticalement » direction facilitée par le réseau routier. Pour des raisons de proximité, les échanges avec Béziers et Sète sont beaucoup plus intenses dans le sud de la zone alors que l'attraction montpelliéraine s'exerce surtout d'Aumelas à Saint-Martin-de-Londres.

Seule la Basse Vallée, où de nombreux travaux d'infrastructures ont été réalisés et où les secteurs secondaire et tertiaire sont plus dynamiques a un solde migratoire quotidien positif : le rayonnement qu'elle exerce est supérieur à l'attraction qu'elle subit. Cette sous-zone est beaucoup plus intégrée à la frange littorale et urbaine qu'au reste de la vallée.

Le dynamisme se détériore au fur et à mesure l'on remonte la vallée : la faiblesse des secteurs secondaire et tertiaire, la proximité de pôles extérieurs dynamiques donnent à la Moyenne et à la Haute Vallée un aspect essentiellement résidentiel. La Haute Vallée est la sous-zone la moins peuplée mais, toute proportion gardée, c'est la partie de la Vallée de l'Hérault qui « exporte » la plus forte proportion de population active.

À l'intérieur de chaque sous-zone, seules quelques communes sont responsables du rayonnement. Elles l'exercent essentiellement dans leur sous-zone respective à l'exception de la ville d'Agde qui diffuse plus largement sa croissance à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Vallée de l'Hérault. D'une façon générale lorsque le rayonnement s'étale au-delà de la sous-zone, il concerne surtout une main-d'œuvre résidant hors de la vallée. Les communes attractives sont donc fortement intégrées dans leur sous-zone, les autres communes pourront, selon la direction des migrations alternantes, être intégrées à un environnement local ou plus large.

L'intégration sera d'autant plus importante que les emplois offerts sur place seront en faible nombre et les résidents actifs nombreux. Au fur et à mesure que l'on remonte la vallée, l'intégration des communes est de plus

en plus forte, la fonction résidentielle s'accroît en terme d'emploi, l'autonomie des communes se réduit.

Au total, la Vallée de l'Hérault se présente, à l'exception de sa partie basse, comme une zone fortement dépendante de l'extérieur en termes d'emplois (Montpellier, Béziers, Sète) la croissance est importée. Cette situation est un facteur favorable car :

- les pôles extérieurs sont plus vastes, plus diversifiés et donc plus solides que les pôles internes. Leur activité est beaucoup plus stable, et, par suite, l'avenir de leur aire d'influence aussi ;
- l'ancrage de la population est favorisé, et donc la croissance économique. Toutefois un développement important de cette fonction résidentielle risque de transformer certaines communes en cité-dortoir. C'est là le revers de la médaille d'une croissance induite.

Un problème qui se pose à l'aménageur est le choix de la croissance : par quel biais doit-on (re)vitaliser la Vallée de l'Hérault ? Accroître l'aspect résidentiel de la zone et opter pour une croissance induite, issue de pôles extérieurs c'est-à-dire accentuer la dépendance ? Ou par contre intensifier l'intégration interne en renforçant les pôles déjà en place, en créant de nouveaux, à la dimension de la zone, capables d'ancrer la population, de réduire la dépendance vis-à-vis de la zone urbaine et de lui donner une plus grande autonomie ? Le premier choix consiste à laisser évoluer la situation actuelle alors que le second nécessite une intervention de plus longue haleine mais aboutirait à un meilleur équilibre entre le nord et le sud et serait le premier pas pour rompre la balkanisation avant-arrière-pays.

B - Un tourisme diversifié

Entre 1975 et 1980, les comptages routiers indiquent un accroissement du tourisme de plus de 50 % dans notre zone d'étude. Nous avons en présence deux types de tourisme : au tourisme de masse du sud s'oppose un tourisme plus diffus dans le moyen et l'arrière-pays.

Au fur et à mesure que l'on remonte la vallée, les capacités d'accueil s'amenuisent. La Basse Vallée détient 83 % des places offertes. Quand il y a pleine occupation, dans cette sous-zone (99 271 touristes logés), sa population est alors supérieure à la population permanente de la Vallée de l'Hérault. Les résidences secondaires représentent plus de la moitié de la capacité d'accueil en nombre de personnes et les campings plus du tiers. Les hôtels et centres de vacances offrent une part quasi résiduelle.

En 1979, l'ensemble des capacités d'accueil de la Moyenne et Haute Vallée représente 45 % de la seule capacité des résidences secondaires agathoises. Agde, Marseillan et Vias cumulent 96 % de la capacité d'accueil offerte par la Basse Vallée. Lors des périodes de points touristiques, la population est multipliée par 5 à Agde et Marseillan et par 7 à Vias. La prise en compte des capacités d'accueil singularise la Basse Vallée - et plus particulièrement les communes littorales - dans la Vallée de l'Hérault et vient renforcer les divers déséquilibres déjà observés.

La Moyenne et Haute Vallée bénéficient pour l'instant d'un tourisme diffus. Une capacité d'accueil y est en place et l'intérêt observé depuis ces dernières années pour le tourisme vert se concrétise. L'augmentation de la fréquentation touristique, la remontée vers l'intérieur du tourisme littoral sont les prémices d'apports substantiels de revenus.

La Vallée a une fonction touristique importante capable de créer des emplois, de nouveaux équipements, d'accroître le parc de logement, de structurer l'espace. Cependant, cette fonction présente quelques limites :

- dans certaines communes, la population additionnelle due au tourisme entraîne une détérioration de divers services publics ;
- en zone rurale, les résidences secondaires peuvent geler l'environnement ;
- le passage des résidences secondaires en résidences principales n'entraînera qu'une faible évolution démographique s'il s'agit de retraités ;
- quarante-cinq communes du moyen et de l'arrière-pays ont au moins 20 % de résidences secondaires dans leur parc de logement. Un développement accru de cette forme de tourisme risque fort de transformer les villages en « cité fantôme » neuf mois sur douze.

La Vallée n'est plus exclusivement agricole, elle a acquis au cours du temps de nouvelles fonctions - industrielle, tertiaire, résidentielle, touristique, récréative - qui jouent un rôle dans sa structuration.

Dans l'ensemble, les activités de base ne jouent pas un rôle fortement structurant le secteur agricole évolue très lentement, les secteurs secondaire et tertiaire ont des structures anachroniques. Les pôles d'attraction qu'ils constituent revêtent une certaine fragilité due au faible nombre de petits établissements et surtout à la faible diversification des activités. La sous-industrialisation et la sous-tertiairisation caractérisent l'espace. Seule la commune d'Agde présente un plus grand dynamisme mais cela bénéficie surtout à l'extérieur de la vallée. En l'état actuel de la situation, les éléments porteurs d'espoir se situent dans la croissance induite par la fonction résidentielle et la fonction touristique qui tendent à modeler la zone : dans le centre et le nord, le déficit des emplois communaux rend la vallée fortement dépendante de l'extérieur la fonction touristique, surtout développée dans le sud de la zone, laisse des revenus substantiels. La Vallée de l'Hérault a une croissance importée.

La partie sud est beaucoup mieux pourvue que le reste de la vallée. Située dans la zone urbaine du département, les activités de brise y sont plus dynamiques et elle bénéficie en plus de l'apport du tourisme. Face à des réalités économiques différentes, l'aménageur doit dans un premier temps déterminer des petites zones homogènes en fonction du rôle respectif de chaque secteur structurant, et, à partir de là, sera à même de choisir les paramètres sur lesquels portera son action. Une harmonie sera indispensable et l'orchestration devra être maîtrisée.

Pierre CHABRAN

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION MUNICIPALE, DE LA POPULATION ACTIVE
ET DU TAUX D'ACTIVITÉ ENTRE 1968 ET 1975**

	Population municipale		Population active		Taux d'activité	
	1975	Variation 1975/1968	1975	Variation 1975/1968	1968	1975
Basse Vallée.....	38 652	- 0,4 %	13 210	+ 2,8 %	33 %	34%
Moyenne Vallée.....	43 764	- 4,1 %	14 519	- 7,4 %	34 %	33%
Haute Vallée.....	12 752	- 6,4 %	4 444	- 13,5 %	38 %	35 %
Vallée de l'Hérault.....	95 168	- 3,0 %	32 173	- 4,4 %	34,2 %	33,8 %

Source I.N.S.E.E.

**RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION
SELON LE DEGRÉ D'ACTIVITÉ SUR L'EXPLOITATION**

<u>Chefs d'exploitations</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>
- à temps complet.....	34,5 %	29,8 %
- à titre principal (*).....	4,9 %	11,0 %
- à titre secondaire.....	60,6 %	59,2 %
	100,0%	100,0%
	(10 570)	(8 772)

(*) Supérieur à mi-temps. Les chiffres entre parenthèses sont les valeurs absolues.

Source : D.D.A.

RÉPARTITION DE LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILISÉE

	<u>1970</u>	<u>1980</u>
Terres labourables.....	7,6 %	8,3 %
Vergers.....	1,4 %	1,2 %
Vignes.....	61,0 %	57,7 %
Superficie toujours en herbe.....	29,4 %	32,4 %
Reste.....	0,6 %	0,4 %
Total.....	100 %	100 %
	(80 912 ha)	(77 750 ha)

Source R.G.A.

RÉPARTITION DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI EN 1975

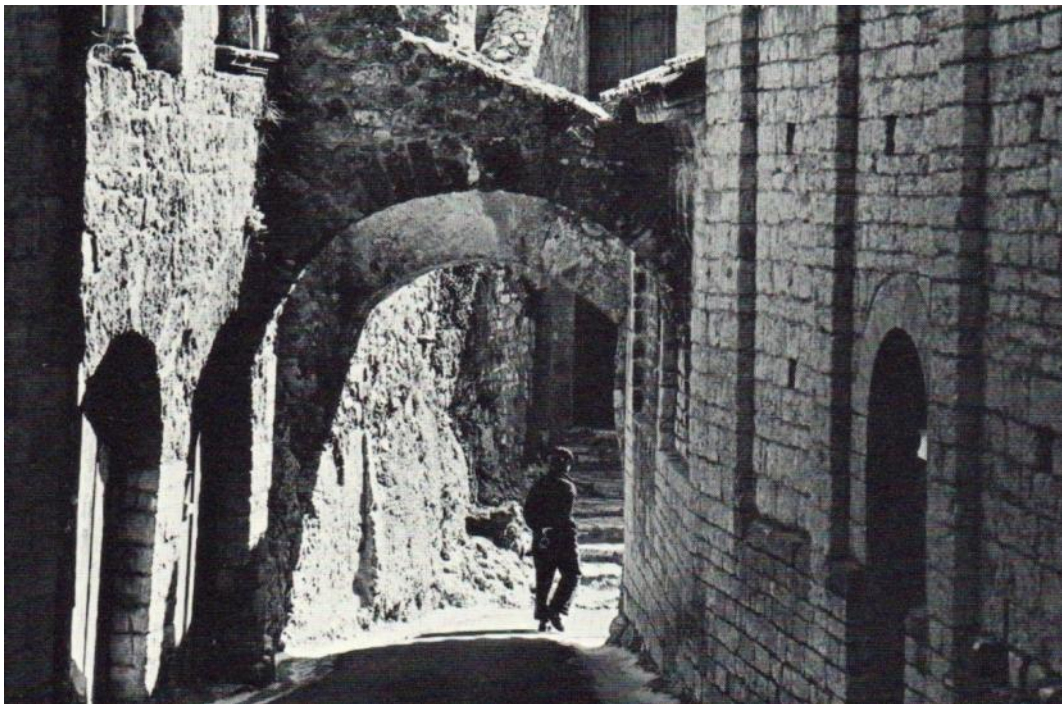
	Vallée de l'Hérault	Département de l'Hérault	Part de la vallée dans le département
Agriculture.....	26 %	13 %	28 %
Industrie.....	17 %	15 %	17 %
B.T.P.....	15 %	12 %	17 %
Transports, services, commerces.....	28 %	39 %	10 %
Administrations, armées.....	13 %	18 %	10 %
Économie et non déclarée.....	1 %	3 %	6 %

Source : I.N.S.E.E.

**CAPACITÉ D'ACCUEIL EN NOMBRE
DE PERSONNES EN 1970**

	Hôtel	Camping	Centres Résidences	Total
Basse Vallée	3 876	38 916	4 854	51 615
Moyenne Vallée	2 594	2 703	630	8 365
Haute Vallée	568	1 206	369	3 855
Vallée de l'Hérault	7 038	42 825	5 853	63 845

Source I.N.S.E.E.



Année de parution : 1983

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1983 n° 1-2



Jean-Claude BARTHEZ et Robert FERRAS, Qu'est-ce que la vallée de l'Hérault ?

Gérard SAUMADE, Le projet d'aménagement de la vallée de l'Hérault ;

M. VIDAL, L'aménagement de la vallée de l'Hérault : Études, Méthode, Premières réalisations ;

P. CHABRAN, Quelques aspects économiques de la vallée de l'Hérault ;

J.-M. CALVAT, La population dans la vallée de l'Hérault ;

J.-C. MAURIN, Esquisse géologique de la moyenne vallée de l'Hérault ;

C. BOCQUILLON, L'ordinateur, aide à la maîtrise des eaux dans la vallée de l'Hérault ;

Ch. ALÈGRE, R. COSTE, Jean-Claude RICHARD, Autour de la Font-du-Griffe, l'expérience de l'association syndicale autorisée de la Séranne ;

Ch. CAMBEROQUE, La vallée de l'Hérault... vue par l'auteur.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

